

l'an dernier. Dans la première partie de l'année, tout le pays était plein d'optimisme, et des gens qui se croyaient habiles étaient d'avis que le prix des marchandises ne cesserait de monter. Les hommes d'affaires prudents, comme les autres, ont souffert de cet optimisme exagéré. A mon sens, les directeurs de la coopérative auraient pu écouter plusieurs millions de bois-seaux de blé à des prix favorables s'ils n'avaient pas cru, comme bien d'autres, que les prix continueraient de monter sur les marchés de l'univers. Je le répète, il faut que l'expérience serve à tous de leçon. Après tout, l'administration de la coopérative n'est pas encore très expérimentée, vu que c'est une nouvelle association, et la leçon qu'elle a apprise en payant très cher et en faisant payer lourdement ses nombreux actionnaires, sera fort précieuse à l'avenir. Comme je l'ai déjà dit, cet échec est dû au fait que la coopérative est composée d'êtres humains, et, quant à moi, je ne lui impute aucun blâme.

Je suis heureux de constater qu'après une élection qui a bouleversé le pays—pour le mieux, je crois,—tous nos anciens amis sont encore au milieu de nous. C'est un plaisir de revenir ici et de voir le leader actuel de l'opposition et tous les bons amis qu'il a autour de lui. Nous avons toujours, en cette Chambre, essayé de nous conduire d'après des principes d'affaires. Après avoir terminé nos délibérations nous fermons nos volets et nous retournons dans nos foyers, et s'il y a autre chose à faire, nous revenons. Je ne doute pas que si l'on agissait ainsi dans une autre enceinte, le pays s'en trouverait mieux. J'ajouterais que, sous le nouveau régime, on se conduira plus en hommes d'affaires que dans le passé. A tout événement, je le souhaite.

L'honorable JOHN LEWIS: Honorable sénateurs, je désire féliciter le président de sa nomination, et la Chambre elle-même de ce qu'elle aura les services de ce président. Je tiens également à présenter des éloges à ceux qui ont pris la parole avant moi. On a montré un certain esprit de parti, qui est au fond de chacun de nous, je suppose, mais il y a eu une foule d'observations instructives qui nous portent à réfléchir.

Je dirai quelques mots sur un sujet qui n'est pas mentionné dans le discours du Trône, mais qui s'y rattache, savoir le rapport qui existe entre notre tarif et le mouvement qui se fait en faveur de l'expansion de notre commerce interimpérial. Je ne blâme personne de cette omission au discours du Trône, car cette question saute aux yeux, et nous connaissons tous les intentions du nouveau ministère. Le premier ministre, alors qu'il était chef de l'opposition, a clairement

L'hon. M. GORDON.

déclaré que la politique d'une préférence volontaire devait être abandonnée, et qu'il fallait y substituer une politique de commerce basées sur des principes d'affaires, exigeant quelque chose en retour de ce que l'on donne. Je ne discuterai pas cette attitude, bien que je ne l'approuve pas, mais je suis assez curieux de savoir comment cette politique fonctionnera. Quelle en est la conclusion logique? Qu'en retirera le Canada; quels bénéfices viendront à nos cultivateurs, si cette politique est strictement appliquée?

Il y a deux alternatives. La Grande-Bretagne, si elle adopte la politique des impôts sur les vivres, pourrait, c'est concevable, grever l'importation des denrées étrangères et admettre nos aliments en franchise. Qu'est-ce que nous obtiendrions en retour? Il nous faudrait continuer à imposer les produits ouvrés des manufactures étrangères, mais accepter en franchise les produits des fabriques de la Grande-Bretagne. Le Gouvernement actuel est sans doute opposé à cette politique, et je ne sache pas qu'un Gouvernement quelconque soit disposé à adopter une importation des marchandises anglaises absolument libres de droits. Nous pouvons donc éliminer cette alternative. Voici l'autre. Nous accordons actuellement une certaine préférence aux importations britanniques alors que nous les grevons encore considérablement. L'équivalent de cela serait pour le Parlement britannique de taxer le blé et autres produits agricoles de l'étranger et d'admettre les nôtres à un tarif quelque peu moindre. Par exemple, il pourrait imposer sur le blé des autres pays une taxe de, disons, 30 cents le boisseau, et de 20 cents sur le nôtre. Nous ne nous en trouverions pas mieux qu'à présent, mais bien pis. Et ce n'est pas là une supposition fantaisiste. On a fortement laissé entendre au cultivateur anglais qu'il a besoin d'être protégé contre la concurrence du blé de l'extérieur, et, si la croisade de Beaverbrook réussit, et que le cultivateur de la Grande-Bretagne se met dans la tête qu'il a besoin de protection, je ne vois pas pourquoi il ne demandera pas à être protégé contre la concurrence des produits de la ferme du Canada et des autres dominions de la même manière que nos manufacturiers veulent jouir d'une protection contre les marchandises de la Grande-Bretagne et de tous les pays étrangers.

Le premier ministre, lorsqu'il était chef de l'opposition, a clairement exposé son attitude au sujet des Antilles. Il a dit que chaque dollar dépensé dans les Antilles lorsqu'il pouvait être dépensé au Canada, n'était pas meilleur pour nous que si cet argent était employé aux Etats-Unis. Je ne le conteste pas, mais je me demande quel va